

Mandataires en vérification de véhicules routiers

Infolettre

N° 19 – Le 25 septembre 2025



Que dois-je faire si, lors de ma recherche dans le Portail, j'obtiens les bons renseignements sur le véhicule, mais que c'est le nom d'un autre propriétaire qui est indiqué?

Lorsque les renseignements sur le véhicule qui apparaissent à l'écran sont les mêmes que ceux dont vous disposez et que seul le nom du propriétaire est différent, nous vous demandons de sélectionner ce véhicule sans en créer un nouveau. Cette situation risque de se produire lorsque des véhicules proviennent de l'extérieur du Québec, mais qu'ils ont déjà été immatriculés au Québec par le passé.

Utilisation inappropriée de ruban correcteur

Il est interdit d'utiliser du ruban correcteur (ou tout autre moyen de correction similaire) sur nos formulaires (rapport de vérification mécanique, certificat de vérification mécanique et rapport d'expertise technique). Pour des raisons légales et de conformité, toute modification doit être faite de manière claire et lisible, **en barrant l'information erronée d'un seul trait et en inscrivant la correction à côté, accompagnée d'une initiale.**



Portail SAAQclic Mandataires en vérification de véhicules routiers

1. Incidents résolus

Des mises à jour ont récemment été réalisées dans le Portail :

- Aux étapes de « Constatation de conformité » ou du « Résumé », l'affichage de la section des défectuosités est maintenant plus aéré lorsque l'utilisateur conforme ou annule un certificat de vérification mécanique (CVM) afin que cela soit plus facile à lire et que cela suive le standard d'affichage des autres interfaces;
- En utilisant le portail en version mobile (cellulaire, tablette), l'utilisateur a maintenant accès à l'ensemble du menu à son ouverture.

2. Interruptions de service prévues jusqu'à la fin octobre

Le Portail SAAQclic sera indisponible aux moments énumérés ici-bas. En cas de modifications et d'ajouts, nous vous informerons par courriel.

- Dimanche 5 octobre, de 4 h à 14 h;
- Dimanche 19 octobre, de 5 h à 7 h;
- Dimanche 26 octobre, de 4 h à 12 h.

Jours fériés à venir



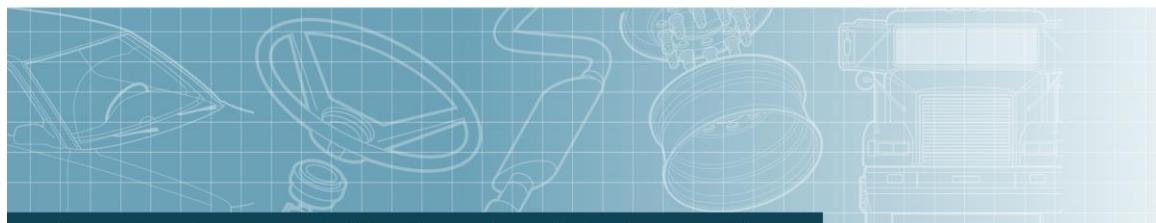
- Jour de l'Action de grâce (lundi 13 octobre 2025);
- Période des Fêtes (24, 25, 26 et 31 décembre 2025, et 1^{er} et 2 janvier 2026).

Votre établissement peut être fermé durant ces journées, mais les services de vérification de véhicules routiers doivent être offerts durant les jours ouvrables précédents et suivants.

Rappel important concernant les commandes de vignettes de conformité



Le délai normal des commandes de vignettes de conformité **est de 6 à 8 semaines**. Nous vous demandons d'être prévoyant et d'effectuer vos commandes avant d'en manquer.



Mandataires en vérification de véhicules routiers

Infolettre

En terminant...

Si vous avez des questions supplémentaires, nous vous invitons à communiquer avec nous au 1 866 507-5482 ou par courriel à crq-ssm@saaq.gouv.qc.ca.

La Direction des communications opérationnelles et du soutien en vérification de véhicules routiers